

Envoi par courriel et par télécopie : 418 636-2175

Québec, le 4 février 2011

Monsieur René Leclerc
Maire
Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse
115, rue de la Fabrique
Saint-Luc-de-Bellechasse (Québec) G0R 1L0

**Objet : Projet de parc éolien Massif du Sud
Question complémentaire du 4 février 2011 (DQ27)**

Monsieur,

En référence au projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen vous soumet une question pour laquelle elle souhaite recevoir une réponse d'ici le 8 février prochain compte tenu de ses travaux en cours.

Question

Dans l'éventualité où le projet de parc éolien se réalisait, continuerez-vous à défrayer annuellement votre contribution de 5 000,00 \$ pour le fonctionnement de la Corporation d'aménagement et de développement Massif du SUD (CADMS) ?

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission